Les souvenirs de l'expérience carcérale. Un impensé et un objet-frontière en criminologie ?

Par **Alexandre JOUHANNEAU***

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous proposons de prolonger la réflexion que nous avons entreprise sur les souvenirs de l'expérience carcérale d'anciens détenus, en nous demandant si ceux-là ne seraient pas à la fois un impensé et un objet-frontière en criminologie, malgré les enjeux sociaux, ainsi que scientifiques, qu'ils peuvent représenter. Or, tout l'intérêt d'étudier ce que nous avons appelé les « souvenirs emprisonnés » est justement qu'ils servent d'interfaces entre différentes temporalités biographiques, de multiples espaces-temps, mais aussi entre plusieurs disciplines, un dernier élément qui ne manque pas d'interpeller la vocation interdisciplinaire de la criminologie.

Mots clés: expérience carcérale, anciens détenus, mémoire autobiographique, souvenirs emprisonnés.

ABSTRACT

In this article, we propose to extend the reflection we have had on the individual memories of prison experience of former prisoners, by asking if these memories are not both an unthought and a boundary object in criminology, despite the social and scientific stakes they may represent. The whole interest of studying what we have called "imprisoned memories" is precisely that they serve as an interface between different biographical temporalities, multiple space-time, but also between several disciplines, a last element that does not fail to challenge the interdisciplinary vocation of criminology.

Keywords: prison experience, former prisoners, autobiographical memory, imprisoned memories.

Introduction

Les souvenirs d'ex-détenus à propos de leur passé carcéral mériteraient-ils une plus grande attention de la part des criminologues ? Voilà peu ou prou ce que nous nous sommes demandé au moment d'entreprendre notre thèse de doctorat. Depuis, à partir d'une étude de cas de nature exploratoire, nous avons montré que, pour analyser des témoignages de l'expérience carcérale

* Doctorant en criminologie à l'Université d'Ottawa et en sociologie à l'Université de Montréal (cotutelle).

d'anciens détenus, il était utile d'analyser leurs « souvenirs emprisonnés » en tant que des supports narratifs ayant subi une « traduction » (Jouhanneau, 2021). Utile, car l'analyste peut alors mieux comprendre les logiques narratives, puis sociales, qui expliquent le caractère reconstruit de l'expérience carcérale qui lui est témoignée. C'est d'autant plus important quand cette « traduction » a une tournure littéraire, dans le cas, par exemple, de certains écrits de prison, non pas parce que ceux-là auraient un caractère plus « artificiel » qu'une autre forme d'expression à visée testimoniale, mais bien parce qu'ils sont régis par des « règles » propres. Jean Genet fut d'ailleurs très explicite sur le caractère reconstruit de ces témoignages écrits, quand il relata sa propre expérience de la prison dans *Notre-Dame-des-Fleurs* (1943) :

« Il se peut que cette histoire ne paraisse pas toujours artificielle et que l'on y reconnaisse malgré moi la voix du sang : c'est qu'il me sera arrivé de cogner du front dans ma nuit à quelque porte, libérant le souvenir angoissant qui me hantait depuis le commencement du monde, pardonnez-le-moi. Ce livre ne veut être qu'une parcelle de ma vie intérieure » (2021 : 16).

Il est notable que le caractère reconstruit des souvenirs autobiographiques a aussi été l'objet de nombreuses réflexions en psychologie cognitive et que ce point fasse désormais relativement consensus dans ce champ de recherche (Berntsen, Rubin, 2012), à en juger notamment par le modèle de la mémoire autobiographique qui y fait référence, le « modèle Conway-Pleydell » (2000). Ce qui fait moins consensus, en revanche, c'est la façon dont les souvenirs traumatiques, parce qu'ils sont très chargés émotionnellement, peuvent affecter la mémoire autobiographique. C'est un phénomène d'autant plus difficile à cerner que les émotions sont en mesure d'affecter à la fois les processus de mémorisation et les processus de remémoration (Kaplan, Van Damme, Levine & Loftus, 2016). C'est sans compter sur le fait que les « faux souvenirs » auraient la même valence émotionnelle que les événements vécus (Bernstein, Loftus, 2009). Il s'agit là d'un dernier phénomène qui est à l'origine d'épineux problèmes, par exemple dans le cadre de procès impliquant des souvenirs traumatiques que les plaignants doivent faire émerger de leur mémoire afin que le bien-fondé de l'accusation soit statué sur le plan juridique (Loftus, Ketcham, 1991).

Concernant ce que nous avons appelé les « souvenirs emprisonnés » d'anciens détenus, pour désigner l'ensemble des souvenirs se rapportant directement (ou indirectement) à l'expérience carcérale, la question des souvenirs se pose différemment. En effet, il s'agit plutôt de comprendre leurs implications dans la temporalité post-carcérale que d'évaluer la « véracité » de leur contenu. Loup Noali résume bien les enjeux entourant de telles réflexions sur le plan criminologique. Dans l'article qu'il a consacré au « syndrome du sorti de prison », celui-ci indique que « si la punition infligée ne peut se limiter par la force des choses au seul temps de l'incarcération, dans ce souci d'une juste peine elle devrait idéalement tenir compte des *blessures invisibles* que le temps ne cautérise pas » (2016). Dans cet article, c'est donc en raison de ses enjeux sociaux et criminologiques que nous nous proposons de brièvement prolonger la réflexion déjà initiée dans l'étude exploratoire susmentionnée.

1. « Déspécifier » l'expérience carcérale par son souvenir

Les recherches consacrées à l'expérience carcérale ont davantage porté sur le « choc carcéral » (Lhuilier, Lemiszewska, 2001), ainsi que sur le temps de la peine, mais moins à la sortie de prison et aux effets à court, moyen et long terme de l'incarcération (Rostaing, 2021 : 199-254), malgré de notables exceptions, essentiellement dans le champ de recherche anglophone (Maruna, 2001 ; Liebling & Maruna, 2005 ; Munn & Bruckert, 2013 ; Western, Braga, Davis & Sirois, 2015 ; Western, 2018). C'est d'autant plus regrettable que cet impensé qu'est la sortie de prison peut contribuer à « figer » des temporalités distinctes dans le cadre d'analyses criminologiques de l'expérience carcérale.

En effet, dans l'étude exploratoire que nous avons conduite, les « souvenirs emprisonnés » collectés avaient une matrice sociale dont l'analyse s'adaptait mal à la division en trois temporalités distinctes (« pré-carcéral » ; « expérience carcérale » ; « post-carcéral »). C'est en tout cas l'hypothèse de recherche qui s'est fait jour après que nous avons effectué cette étude de cas – le cas étant l'expérience carcérale dont six anciens détenus nous ont fait part en France. Il s'agit d'une hypothèse importante à mentionner, selon nous en raison du caractère heuristique d'une recherche portant spécifiquement sur les « souvenirs emprisonnés » d'anciens détenus, en particulier quand l'on s'intéresse aux expériences qui soumettent ces personnes « à une pluralité d'exigences, à des micropunitions et plus largement à un milieu de vie qui prolonge [leur] expérience de carcéralité » (Chantraine, Delcourt, 2019 : 40).

Ce type de recherche oblige en particulier l'analyste à une compréhension plus fine des temporalités propres au souvenir de l'expérience carcérale, notamment pour mieux comprendre les expériences de « carcéralité » vécues hors des murs de la prison. Sur le plan criminologique, il s'agit ainsi de mieux évaluer les effets « psycho-sociaux » des « souvenirs emprisonnés » sur le présent et le devenir biographiques des ex-détenus. Il en va de même quand cette « mémoire carcérale » est perçue par les intéressés comme moins traumatique que d'autres souvenirs biographiques, ces derniers pouvant être les expressions mémorielles d'un même parcours de désaffiliation sociale, notamment quand la prison est la composante d'une « expérience totale », par exemple dans le cas de la toxicomanie (Fernandez, 2010).

Le décentrement du regard porté l'expérience carcérale que nous estimons nécessaire fait écho à l'entreprise de « déspécification » de la prison déjà initiée en sociologie avec les travaux de Gilles Chantraine (2004) et prolongée, plus récemment, par Laura Delcourt, lorsqu'elle s'intéresse « à l'expérience vécue de la prison, en se focalisant sur une partie de la population carcérale : les personnes qui présentent des trajectoires de vie marquées par une pluralité d'expériences institutionnelles (foyers de l'enfance, centres d'hébergement, centres de cure...) avant, pendant ou entre des périodes de détention » (2019 : 86).

Or, cette « déspécification » de l'expérience carcérale par le souvenir et les expériences sociales de « carcéralité » vécues hors les murs de la prison nous semble avoir un autre intérêt, celui d'offrir une vision moins « psycho-centrée » des marques carcérales consécutives à l'incarcération.

2. Se décentrer du regard psychologique porté sur les marques carcérales

Avant de continuer cette réflexion, précisons d'abord qu'il est d'autant plus difficile de ne pas adopter une vue strictement « psycho-centrée » des résurgences de l'expérience carcérale dans la temporalité dite de « l'après-prison » qu'une part non négligeable de ses effets collatéraux peuvent apparaître comme étant « le plus souvent occulte » (Noali, 2016). Autrement dit, ceux-là auraient un caractère si « intime » (ou « privé ») qu'ils n'en seraient que plus difficilement perceptibles, en tout cas s'il n'est pas fait recours à certains concepts psychologiques, par exemple celui d'état de stress post-traumatique (EPST) (Solomon, Horesh, Ein-Dior, Ory, 2012 ; Arnal, Ayhan, Pinganaud, Basurko, Jehel, 2016 ; Noali, 2016).

Pourtant, comme le fait remarquer Valérie Aucouturier, à partir de sa compréhension de l'œuvre philosophique de Ludwig Wittgenstein et de ce que le philosophe viennois définissait comme concepts « psychologiques » :

« Cette façon de chercher recommandée par l'empirisme est précisément ce que Wittgenstein propose de remettre en cause. Car le « psychologique » n'est pas comme une chose ou un phénomène qui nous serait donné à observer. Il est constitué par nos pratiques et nos actions et par le regard que nous portons sur celles-ci » (2015 : 201)

Dès lors, précise-t-elle, « les aspects (du comportement, de la psychologie, d'un récit) que nous voulons bien retenir lorsque nous cherchons à objectiver le psychologique (et « objectiver » a ici de « se donner pour objet ») seront nécessairement, soit sous-déterminés, soit sous-déterminés par rapport à la réalité que nous voulons étudier » (*ibid* : 201).

Serait en cause dans les expériences psychologiques (ou « mentales ») de remémoration, « un problème de niveau d'explication ou de jeu de langage » (*ibid* : 215), si ce n'est une « pathologie du langage » (Debuyst, 2016), d'où l'importance de considérer les témoignages se rapportant à l'expérience carcérale d'anciens détenus comme autant d'actes de « traduction ».

Dans le cas contraire, le risque est important que l'analyste ne tienne suffisamment compte du caractère socialement construit des récits d'expérience carcérale, en raison de souvenirs autobiographiques eux-mêmes reconstruits par des « pratiques », des « actions » et par le « regard » que l'individu porte sur son passé carcéral (ou sa subjectivité).

C'est pour cela que nous avons proposé, en partant de la définition que Michel Callon donne au concept de traduction (1986 : 205), que « pour s'appliquer à l'expérience carcérale d'anciens détenus, [celui-ci] désigne opération du langage et une exploration de soi par lesquelles un type de construction de la réalité sociale se met progressivement en forme et se stabilise pour aboutir, si elle réussit, à un témoignage dans lequel certaines

lignes autobiographiques arrachent à d'autres, qu'elles mettent en forme, des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés » (Jouhanneau, 2021).

Conclusion

En somme, si l'analyse criminologique des souvenirs de l'expérience carcérale devait effectivement mettre au *coude-à-coude* différentes temporalités biographiques, espace-temps et plusieurs champs scientifiques, alors ce type de souvenirs s'apparenterait à un objet-frontière doublé, pour le moment, d'un impensé sociologique. Or, il serait regrettable, qu'analysé sous le seul prisme psychologique, comme c'est le cas avec la notion d'EPST, cette analyse du « bagage carcéral » ne soit, en finalité, que l'*arbre qui cache la forêt* de l'ensemble des marques de la vie carcérale à court, moyen et long terme, d'autant qu'en l'état ces marques semblent « cachées », mais partout évidentes, [bien qu'elles] n'ont pas été mesurées ou prises suffisamment au sérieux par ceux qui s'intéressent à la question des effets de la prison » (Liebling, Maruna, 2005 : 3 ; cité et traduit par Noali, 2016).

Bibliographie

Arnal R., Ayhan G., Pinganaud E., Basurko C., Jehel L., 2016, Le trouble de stress post-traumatique parmi les détenus en centre pénitentiaire en Guyane française, *Santé mentale au Québec, 41*, 1, 251-265.

Berntsen D., Rubin D. C., 2012, *Understanding Autobiographical Memory: Theories and approaches*, Cambridge, Cambridge University Press.

Aucouturier V., 2015, Du comportement à l'action. Faire de la psychologie après Wittgenstein, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 140, 187-204.

Bernstein D. M., Loftus E. F., 2009, The Consequences of False Memories for Food Preferences and Choices, *Perspectives on Psychological Science*, 4, 2, 135-139.

Callon M., 1986, Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, 36, 3, 169-208.

Chantraine G., Delcourt L., 2019, Expériences de carcéralité, *Tempo social*, 31, 3, 37-58.

Chantraine G., 2004, *Par-delà les murs, expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, Presses Universitaires de France.

Conway M. A., Pleydell-Pearce C. W., 2000, The Construction of Autobiographical Memories in the Self-Memory System, *Psychological Review*, 107, 261-288.

Debuyst C., 2016, La criminalité clinique. Un passage par Wittgenstein, *Cahiers de psychologie clinique*, 47, 2, 41-73.

Delcourt L., 2020, Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée du pénal et de l'aide sociale, *Sciences & Actions Sociales*, 13, 1, 82-107.

Genet J., 2021 (1943), *Notre-Dame-des-Fleurs*, Paris, Gallimard.

Fernandez F., 2010, *Emprises. Drogues, errance, prison: figures d'une expérience totale*, Bruxelles, Larcier.

Jouhanneau A., 2021, Les « souvenirs emprisonnés » pour traduction de l'expérience carcérale d'anciens détenus, *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, DOI : https://journals.openedition.org/sociologies.17038

Kaplan R. L., Van Damme I., Levine L. J., Loftus E. F., Emotion and False Memory, *Emotion Review*, 8, 1, 8-13.

Lhuilier D., Lemiszewska A., 2001, *Le choc carcéral: survivre en prison*, Paris, Bayard.

Liebling A, Maruna S, 2005, *The Effects of Imprisonment*, London & New York, Routledge.

Loftus E. F., Ketcham K., 1991, *Witness for the Defense: The Accused, the Eyewitness, and the Expert Who Puts Memory on Trial*, New York, St. Martin's Press.

Maruna S., 2001, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, Washington DC, American Psychological Association.

Munn M., Bruckert C., 2014, *On the Outside: From Lengthy Imprisonment to Lasting Freedom*, Vancouver, UBC Press.

Noali L., 2016, La peine après la peine, *Champ penal/Penal field* [En ligne], XII, DOI : https://doi.org/10.4000/champpenal.9314

Rostaing C., 2021, *Une institution dégradante, la prison*, Paris, Gallimard.

Solomon Z., Horesh D., Ein-Dor T., Ohry A., 2012, Predictors of PTSD trajectories following captivity: A 35-year longitudinal study, *Psychiatry research*, 199, 3, 188-194.

Western B., 2018, *Homeward: Life in the Year After Prison*, New York, Russell Sage Foundation.

Western B., Braga A. A, Davis J., Sirois C., 2015, Stress and Hardship after Prison, *American Journal of Sociology*, 120, 5, 1512-1547.